

Le 2 juin s'est tenu un CHSCT extraordinaire qui avait à l'ordre du jour la présentation du bilan des actions prises par la direction depuis le 11 mai.

La direction a mis en place un affichage dans l'ensemble des bâtiments du SSF, 20 plexiglass ont été installés dans des bureaux recensés où la distanciation sociale ne pouvait pas être respectée. Une autre commande de 20 plexiglass est prévue pour continuer à protéger et rassurer les agents.

La direction a attribué des sprays désinfectants et un rouleau de papier à chaque agent pour que celui-ci puisse désinfecter son bureau. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à contacter **les mandatés CGT** pour qu'ils alertent la direction.



Situation sanitaire

La direction précise qu'il y a eu un cas Covid-19 avéré sur diagnostic médical. Un recensement des cas contacts a été réalisé conformément aux directives du SSA (contact à moins d'un mètre pendant 15 minutes), aucun cas contact n'a été détecté.

Le bureau de l'agent a été désinfecté. Les dispositions ont été prises afin de sécuriser les autres agents. Une consultation au centre médical devra être impérativement réalisée pour valider ou non la reprise d'activité de l'agent au SSF. Sa dernière présence au SSF remonte au 05 mai.

A ce jour, deux cas suspects ont été recensés. Ils ont été testés et sont négatifs, il y a eu un manquement aux règles au sein de l'établissement. Le protocole a été appliqué (investigation, historique).

Le dépistage sera facilité mais c'est le médecin qui décidera ou non du dépistage. Si un cas était positif, la direction pourrait demander un dépistage collectif.

Depuis le 20 mai, les préconisations SSA :

- Toute personne présentant des symptômes évocateurs du covid 19 : test de dépistage individuel (TDI), prélèvements possible en antenne médicale ou au Service d'Accueil et des Urgences (SAU) de l'HIA Brest.

- Toute personne identifiée comme contact à risque : test de dépistage individuel (TDI), prélèvements possible en antenne médicale ou au SAU de l'HIA Brest.

- Les situations collectives à risque : dans ce cadre, des dépistages préventifs sont organisés sous certaines conditions d'emplois spécifiques (engagement opérationnel, milieux confinés, populations critiques etc.) Test de dépistages collectif (TDC OPS).

La CGT demande que ces deux situations de cas fassent l'objet d'une information à l'ensemble des personnels afin d'inciter le plus grand nombre à maintenir les règles sanitaires pour notre sécurité collective. Cette demande avait déjà été faite par **la CGT** lors de la multilatérale du 14 mai.

La direction avait, à ce moment-là, répondu que l'information avait été transmise aux deux sous-directeurs présents au Chantier R. Aujourd'hui, la direction admet un certain relâchement sur les attitudes à respecter, pour **la CGT**, il est impératif qu'il y ait une continuité de discipline personnelle afin de préserver la sécurité collective.

Une information officielle sera donc faite, **la CGT** s'en félicite.



Congés payés

Pour la première période (16 mars au 16 avril), 5 jours seront retirés aux personnels ayant été en ASA sur la totalité de la période, pour les personnels présents partiellement, le calcul des jours RTT sera calculé aux prorata des jours de présence à partir de 11,5 jours (moitié de la période).

Pour la période du 17 avril au 10 juillet, le calcul reste le même.

Pour la période du 29 juin au 31 août, la direction souhaite ne pas particulariser cette année avec des contraintes particulières, hormis la nécessité d'assurer la continuité du service. Les congés/permissions seront donc autorisés. Il est rappelé que les prévisions de congés sont à fournir avant le 15 juin.



Plan de reprise d'activité

Sur la période du 11 mai au 29 mai, en moyenne il y a eu 240 agents présents sur site pour un effectif minimum de 231 personnes, 26-27 agents en télétravail et 93 agents en autorisation d'absence.

Du 2 juin au 12 juin, il y aura le maintien du scénario 1 du plan de continuité d'activité. A compter du 15 juin, on progressera pour un retour d'activité, il y aura 25% d'effectif supplémentaires (soit 289 agents minimum).

A partir du 29 juin, fin du PCA et retour du plein effectif sauf personnes vulnérables, à confirmer en CHSCT-CCHPA plénier pour une transition vers les congés d'été.

La direction souligne que le télétravail reste encouragé, des clés TOKEN continuent d'arriver, des demandes vers la DIRISI sont faites régulièrement, donc oui le télétravail sera possible mais pas pour tout le monde.



Masques

A ce jour, 1800 masques jetables ont été distribués pour les interventions à bord et pour des formations d'agents à SDFC. Suite au CHSCT du GSBdD, des masques grand public ont été distribués aux agents qui utilisent les transrades, soit 19 personnes.

La CGT demande si un sondage a été réalisé pour les utilisateurs des transports en commun afin qu'ils soient eux aussi concernés par cette dotation de masques. A ce jour, aucun recensement n'a été fait pour ceux qui utilisaient ou utilisent les transports en commun. Ce que **la CGT** déplore.



Matériel collectif à la SDFC

Même si cela n'était à l'ordre du jour, **la CGT** est intervenue sur la problématique des imprimantes au chantier R, en effet, le parc est en cours de renouvellement. Aussi, il n'y a plus qu'un seul appareil en fonctionnement à la sous-direction finances-contrats, ce qui est nettement insuffisant au regard de l'activité et au vu de la situation sanitaire actuelle. **La CGT** a d'ailleurs rappelé les recommandations du CHSCT du 30 avril qui préconisait de ne pas se regrouper, de limiter au plus strict nécessaire les déplacements sur le site entre bureaux.

L'administration a réagi après plusieurs messages de mécontentements de la part d'agents du chantier R quand cette seule imprimante est tombée en panne. **La CGT** se félicite d'avoir été entendue, en effet, la direction a immédiatement réagi en prêtant une imprimante du bâtiment A RDC vers le chantier R pour remplacer temporairement le matériel défectueux à SDFC.

La CGT demande d'ailleurs qu'il puisse y avoir une anticipation de renouvellement de matériels afin de travailler avec des outils informatiques performants à l'avenir. La direction espère que le ministère fera un retex sur notre matériel informatique afin que cela ne se reproduise plus.

La direction se félicite de la réactivité du service informatique du SSF quand ce problème a été évoqué par plusieurs agents, **la CGT** est satisfaite qu'une solution ait été trouvée pour la qualité et le quotidien des agents.



Vos élus CGT

Daphné HERMES
Philippe REGUER



CGT Arsenal de Brest

